



Municipalité

À l'intention des acteurs économiques à Rolle

Rolle, le 23 mars 2020

Conséquences économiques et sociales de la crise du Covid-19

Madame, Monsieur,

Du fait de votre activité, vous êtes certainement attentif, et peut-être déjà touché, par les conséquences économiques négatives de la crise sanitaire que nous traversons. La Municipalité rolloise a les mêmes inquiétudes que vous, autant pour les entreprises que pour les particuliers qui vivent des situations particulièrement difficiles.

Garante de l'administration communale, notre Autorité se doit de peser l'ensemble des intérêts dans le cadre de sa conduite. C'est dans cet esprit qu'elle s'adresse à vous. Parfaitement consciente que vous êtes libre de mener vos affaires comme il vous semble bon de le faire dans le cadre de la loi, il lui semblait néanmoins de son devoir de faire appel à votre responsabilité sociale d'entreprise en vous demandant d'assouplir vos exigences envers vos débiteurs.

Cela peut se traduire par la suspension des mises en demeure, par un renoncement aux loyers du mois d'avril, par la mise sur pied d'un plan de paiement pour les mois ultérieurs ou de toute autre mesure qui vous semblerait opportune. De telles actions permettraient en effet d'amoinrir les effets économiques et sociaux du covid-19, de renforcer la solidarité au sein de la population, à contre-pied de certains réflexes liés à la crainte de l'avenir et, qui sait, de sortir grandis de cette période mouvementée.

Dans l'espoir que vous consentirez, dans la mesure de vos moyens, à participer à l'effort collectif pour faire face à la crise inédite et violente que nous traversons, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Denys Jaquet



Le Secrétaire

Julien Bocquet